Préfecture des Deux-Sèvres

14 MARS 2019

SCSI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de Protection des Populations
Service Environnement Biologique
30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax:: 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 7 mars 2019

Objet : Réexamen IED
Affaire suivie par : Mme PINEAU
N/Ref : LP/LM-2019-00696
PJ : 1 dossier de réexamen

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉEXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

Dominique DAVID

Numéro S3IC : 057900769
SIRET : 39076404100013

Adresse de l'exploitation : La Mignonière
79240 VERNOUX EN GATINE

Adresse administrative : La Mignonière
79240 VERNOUX EN GATINE

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 3113 modifié du 15 décembre 1998 pour 61800 animaux-équivalents volailles et du récépissé de déclaration n° 5413 du 28 janvier 2002 pour un stockage de 7 tonnes de gaz liquéfié,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 11 décembre 2018 par l'exploitant,
Demande de compléments : 13 décembre 2018,
Réponse exploitant : 28 février 2019,
Finalisée le 5 mars 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitante des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Laetitia PINEAU